

# Réunion du Comité directeur 19/05/2025

**Présents :** Éric BLANDINIERE – Philippe CORIA – Michel DELORME – Aurélie DURIF – Marc FELICI – Laure FRANCESCHI – Arnaud GEBLEUX – Jean-Philippe GIOVANNI –

Alain JUINO – Jean-Philippe MIE – Sébastien PASTOR – Isabelle WEGEL **Invité(s):** Lucie COULON – Benjamin DUC – Éric MASSON – Alexis DONI

Absents excusés : Gilles GONTIER

Vote du compte rendu du dernier Comité Directeur : adopté à l'unanimité.

### Ordre du jour

- Date de l'Assemblée Générale
- Refonte des tarifs du CD13TT
- Nouveaux clubs et affiliations
- Point Développement
- Tour des commissions
- Questions diverses
- Apéritif dinatoire

# Date de l'AG de septembre

La date est fixée au 05/09/2025.

# Refonte des tarifs 2025/2026

Le tarif du Critérium fédéral est modifié selon les catégories. Le prix de la licence ne bouge pas. Les autres tarifs avaient déjà fait l'objet de modification.

# Nouveaux clubs et affiliations

- Club dans le 12<sup>ème</sup> : les statuts du club Massalia Provence TT existent mais pour l'instant pas d'ouverture car la salle devient payante.
- Marseille 2-3<sup>ème</sup> ASPTT : en bonne voie, prochain rdv avec la maire et la présidente

Mail: cd13tennisdetable@gmail.com



- Marseille Ping 15<sup>ème</sup> tout est prêt mais dossier à faire pour obtenir des créneaux à Rosa Park
- Mimet : attente de l'élu aux sports qui mène des sondages
- Allauch : propose que des créneaux le midi et voit dans un lycée en soirée
- Trets ALPHA: objectif affiliation FFTT (ne répondent pas aux sollicitations)
- Tarascon: objectif affiliation FFTT, stand by
- Rousset: objectif affiliation FFTT => Roland Anricourt responsable de la section (club omnisport). Lui serait ok pour la saison 2026-2027 mais il faut que le club omnisport soit d'accord. 30 à 40 adhérents.
- Molléges : Rencontrés (Mr FABRE dirigeant) lors d'un évènement organisé par le club.
  En attente du retour pour affiliation.
- Marignane Airbus et Marignane (création): Benoit Permice président de la section petits gymnases avec capacité 10 tables. Partants pour l'affiliation. Rdv 28/05/2025.
- Lambesc : voir avec St Cannat pour un club inter-communal
- Maussane : partants pour une création en septembre. RDV le 02/06/2025
- Auriol : Jean-Paul Allouche (élu 1<sup>er</sup> adjoint) : attente retour
- Sénas, Pelissanne, Plan de Cugues, Gardanne, Rognes : Non, pas d'ouverture

#### **Point Licences**

Le comité départemental 13 TT enregistre une croissance de +33%.

Nombre total de licences : 3 363

- Loisir 1 799
- Compétition 1 451 soit +15% meilleure croissance de la lique
- Dirigeants 113

L'augmentation des licences féminines suit celle des loisirs.

Croissance jeunes +30,28%

Licences découvertes : 175

Tour des commissions

#### SPORTIVE

### o Finales par classement :

200 joueurs (messieurs + dames).

Nous avons réussi à disposer de 27 tables plutôt que 20 prévues au cahier des charges. Dans le cahier des charges prévoir 2 JA3 car seul ça n'est pas possible.

H8 il y avait 123 joueurs. Limiter le tableau à 128 max pour la saison prochaine.

H10: 12 joueurs H12: 19 joueurs H15: 22 joueurs.

Filles: F5: 13 joueuses F7: 4 joueuses F9: 5 joueuses F12: 3 joueuses



- Critérium: changement du nombre de tables en jeunes pour la saison prochaine. Au dernier tour, dans la catégorie séniors, 25 absents sur 6 divisions
- Marc FELICI doit envoyer une proposition sur les sites et nombre de tables souhaitée.

### o Championnat par équipe :

### Arbitrage

Des problèmes (bug) dans l'utilisation de GIRPE V2 sont signalés. JA2 : un candidat de Martigues a obtenu la théorie, il lui reste à passer la pratique.

## Questions diverses

- Dossier Martigues : le club a demandé la sortie du SCL. A ce jour ils n'ont pas eu de réponse et ont saisi la commission statuts et règlement de la FFTT.
- Dossier Saint Martin de Crau : Problème de litige avec Christophe IMBERT responsable de la N3 et Charles ZADELIS trésorier avec les autres dirigeants (Présidente entre autres).

#### 2 sujets dans ce dossier :

- Problème avec le club qui souhaite l'exclure du club
- Problème d'éthique : au-delà du différend qui oppose messieurs IMBERT et ZADELIS au club, ce sont les faits d'intimidation et de mauvais comportement de la part de Christophe IMBERT qui nuisent à l'image de notre discipline.

La FFTT considère que le dossier est du ressort de l'IRD et conseille de saisir celleci.

Compte tenu de l'état de santé de Thierry Albertin (suite à son accident), ce dernier n'étant pas en état de gérer le dossier, la Ligue va transmettre le dossier au niveau national.

 Saint Martin de Crau a fait une demande de label. Dans le contexte actuel le comité départemental des Bouches-du-Rhône refuse.

Fin de la séance à 20h20

Arnaud GEBLEUX Président Isabelle WEGEL Secrétaire Générale

Mail: cd13tennisdetable@gmail.com





